

## Zoom

# L'offre de restauration sur la commune



QUE VOUS PRÉFÉRIEZ MANGER « SUR LE POUCE » OU AU CONTRAIRE, PROFITER D'UN SERVICE À TABLE, QUE VOUS SOYEZ UN INCONDITIONNEL DU SANDWICH, DU BURGER, DE LA SALADE OU DU PLAT DU JOUR, QUELLES QUE SOIENT VOS ENVIES ET VOS HABITUDES... NUL DOUTE QUE VOUS TROUVEREZ DE QUOI VOUS RESTAURER SUR LA COMMUNE.

Certains consomment sur place d'autres préfèrent le « à emporter », de manière régulière ou occasionnelle... l'essentiel est que l'offre disponible permette à chacun d'aiguiser ses papilles le midi et le soir à Aix-sur-Vienne.

→ Lire la suite page 2

## Edito du Maire

Chères Aixois, chers Aixois,

En ce début d'année, plutôt que de céder à la morosité comme pourraient nous y inciter la météo et le contexte, tant national qu'international, j'ai préféré évoquer divers points positifs pour notre commune :

- L'ouverture du restaurant le Rosalthan, dans un local vacant place des Horteils, ce qui nous donne l'occasion de consacrer le zoom de cet AIXEpressé à l'offre locale de restauration.
- Contrairement à la tendance départementale, notre population évolue favorablement, estimée à 5940 habitants au 1er janvier 2025. Le recensement en cours permettra vraisemblablement de conforter ces chiffres. Je me permets d'insister à nouveau sur l'importance de remplir le questionnaire, si vous ne l'avez pas déjà fait !
- Après l'obtention d'une 2<sup>ème</sup> fleur « Villes et Villages fleuris », Aix-sur-Vienne s'est vue remettre par le SYDED 87 un trophée de l'économie circulaire pour la mise en place du potager communal. C'est un encouragement à poursuivre notre démarche environnementale !

- Avec près de 2000 véhicules/jour, dont 6% de poids lourds, la déviation de la D20 réalisée par le Conseil Départemental joue pleinement son rôle de délestage du centre-ville. Les plantations sont en cours, car le volet paysager faisait partie intégrante du projet...
- Les moyens mis en œuvre pour raccourcir les délais concernant les CNI et les passeports portent leurs fruits, d'autant plus qu'il est maintenant possible de prendre rendez-vous en ligne. Ce ne sont pas moins de 2855 titres délivrés en 2024 !
- Votre mobilisation, et celle des associations, pour le Téléthon est toujours aussi efficace, comme le prouve le montant récolté en 2024 que je vous laisse découvrir en page 2.
- Comme tous les ans les Comités de quartier ont participé activement, aux côtés du CCAS, à la distribution du colis des aînés, établissant ainsi un contact de proximité.
- Merci aux commerçants, et à ceux d'entre vous, qui ont contribué à illuminer la commune pendant les Fêtes.

Je vous souhaite une très belle année 2025, riche de moments de partage et de solidarité !

René ARNAUD

p2

Brèves  
Recensement de la population

p3

Actus citoyennes  
Comment réduire mes déchets verts ?

p4

Agenda  
Tous les événements de février et mars

**INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES**

Les inscriptions aux écoles élémentaire Robert Doisneau et maternelle Georges-Emmanuel Clancier pour l'année scolaire 2025/2026 sont ouvertes. Les enfants de l'école maternelle seront accueillis :

- En petite section pour les enfants nés en 2022
- En moyenne section pour les enfants nés en 2021
- En grande section pour les enfants nés en 2020

Les inscriptions sont instruites par le Service Affaires Scolaires que vous pouvez contacter dès à présent au 05 55 70 77 19 ou par mail : [s-gayout@mairie-aixesurviienne.fr](mailto:s-gayout@mairie-aixesurviienne.fr)

**7637,40 €**

C'est le montant récolté sur la commune lors du Téléthon.  
**Un grand merci à tous !**

**RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le recensement de la population est actuellement en cours sur la commune et s'achèvera le 15 février prochain. Pour rappel, cette opération permet de mieux connaître l'évolution et les besoins de la ville et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

**Nouveauté : le recensement en ligne**

Se recenser en ligne est plus simple et rapide pour vous, et également plus économique pour la commune et vertueux pour l'environnement !

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papiers vous sont remis par l'agent recenseur à votre demande. Pour toute question, votre agent recenseur est à votre écoute.

Vous pouvez également contacter la Mairie au 05 55 70 77 06.



**Zoom suite**

**L'offre de restauration sur la commune**

> Et des formules, il y en a plusieurs : de la « *petite faim* » au repas « *entrée - plat - dessert* », de la formule à emporter au service sur place, les restaurateurs, traiteurs et boulangers de la commune ont su s'adapter à la demande et diversifier leurs productions. Et pour ce faire, ils mettent les petits plats dans les grands : pour certains les repas sont cuisinés sur place, la carte est adaptée à la saison et change régulièrement, sans oublier les traditionnels plats locaux préparés avec soin, preuve en est que nos restaurateurs sont parfaitement ancrés dans la gastronomie locale !

> Du côté de la clientèle, elle se veut quelque peu hétéroclite : il y a certains actifs qui n'ont pas toujours le temps de profiter d'un long repas, ceux qui se retrouvent entre amis ou entre collègues mais qui ne disposent que d'un temps limité pour se restaurer, il y a

ceux qui commandent pour déguster chez eux ou au bureau, ceux qui ne sont que de passage sur la commune, les adeptes qui ne manqueraient pour rien au monde cette petite pause gustative et il y a également les retraités qui apprécient de découvrir de nouvelles saveurs et profiter d'un service « *aux petits oignons* » !

> Tous n'ont pas les mêmes attentes, les mêmes besoins, les mêmes envies, mais les commerçants Aixois sont inventifs et ils s'adaptent tous les jours de la semaine, puisque l'offre de restauration, majoritairement proposée le midi, est accessible du lundi au dimanche.

> Alors entre pizzas, burgers, plats traditionnels, kebabs, sandwichs, salades, soupes... n'hésitez plus à leur passer commande !

**Pour vous restaurer sur la commune**



- **Le Petit Bistrot**
- **Maison Deluret**
- **Mc Donald's**
- **Dounia Kebab**
- **Bella Pizza**
- **Le Kiosque à pizzas**
- **Délices Pizza**
- **Home Pizzas (distributeur)**
- **Boucherie Charcuterie Traiteur Coudert**
- **Boulangerie Magadou**
- **Pâtisserie Boulesteix**
- **Du Pain Sur la Planche 87**
- **Juste au coin d'la rue**
- **Le Truck à John**
- **Et le petit nouveau : Le Rosalthan**



## Actus citoyennes

### Lutte contre le moustique tigre

CET INSECTE, PAS PLUS GRAND QU'UNE PIÈCE D'1 CENTIME ET ARBORANT UNE ROBE NOIRE ET BLANCHE, EST PARTICULIÈREMENT AGRESSIF ET VECTEUR DE MALADIES (LA DENGUE, LE CHIKUNGUNYA OU LE ZIKA).

Sa propagation est rapide puisque sept jours seulement sont nécessaires à la larve du moustique tigre pour se développer dans l'eau. Un simple bouchon de bouteille retourné est suffisant pour que la femelle pondre 200 œufs ! Présent sur la commune depuis mai 2023, de bonnes pratiques permettent néanmoins de limiter sa prolifération. Pour réduire le nombre de moustiques (et donc les nuisances), il convient d'éviter toutes les situations qui favorisent sa reproduction et notamment la présence d'eau. En effet, sans eau, les œufs n'éclosent pas. Ranger à l'abri tout objet pouvant recueillir de l'eau

(brouette, cendrier, seaux...), les vider après chaque pluie, nettoyer régulièrement gouttières, rigoles ouvertes, etc. pour faciliter l'écoulement de l'eau ou encore couvrir avec un voile ou une moustiquaire les récupérateurs d'eau de pluie et entretenir les piscines, bassins, bornes d'arrosage... des gestes simples et efficaces qui permettront de supprimer les lieux de ponte et ainsi de limiter la prolifération de ce nuisible.

Pour toute question relative au moustique tigre, n'hésitez pas à contacter le référent Mairie au 05 55 70 77 38 ou [d-cedro@mairie-aixesurviennne.fr](mailto:d-cedro@mairie-aixesurviennne.fr).

### Comment réduire mes déchets verts ?

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025, LES AP-PORTS DE VÉGÉTAUX EN DÉCHÈTERIES SONT LIMITÉS À 10 PASSAGES DANS LA LIMITE DE 5M<sup>3</sup> PAR FOYER ET PAR AN.

Au-delà de contribuer à faire baisser significativement les volumes de déchets verts en déchèteries, cette mesure doit permettre de réduire la quantité produite par les ménages... L'occasion idéale pour valoriser nos déchets verts ! En effet, plusieurs solutions simples et accessibles existent : le compostage, le mulching (procédé qui consiste à tondre sans ramassage) ou encore le broyage. Quelle que soit



la technique retenue, le SYDED 87 vous accompagne (aides financières, formations, etc...) pour un jardinage naturel ! Pour plus d'informations : [www.syded87.org/fr/](http://www.syded87.org/fr/)

Vous pouvez également contacter le service déchets de la Communauté de Communes du Val de Vienne au : 05 55 70 53 05.

#### SYDED 87

Késako ?

Le Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets 87 (SYDED) est un établissement public qui a pour compétences d'assurer le traitement des déchets ménagers et assimilés, produits sur son territoire. Ainsi, le

SYDED 87 organise le tri, la valorisation des déchets et gère 25 déchèteries. Il accompagne et sensibilise également les particuliers et collectivités dans la prévention et la réduction des déchets via des visites in situ, des formations et des animations. Au total, les 10 communautés de communes, ainsi que le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Sud Haute-Vienne adhèrent au SYDED avec la compétence collecte et traitement des déchets, regroupant près de 175 communes.

#### RETOUR SUR LA JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ

Lundi 9 décembre dernier se tenait la journée de la laïcité, l'occasion pour les délégués des élèves, accompagnés de M. Olivier Chaminant, directeur de l'école élémentaire R. Doisneau et de M. Jean-François Gudin, coordinateur pédagogique, de participer à une cérémonie dédiée devant l'arbre de la Laïcité planté sur l'esplanade de la Mairie en 2021.

A cette occasion, les délégués de CM2 ont également joué des saynètes mettant en exergue les principes de la Laïcité, en présence de Monsieur le Maire et d'élus du Conseil Municipal.

#### UNE 2<sup>ÈME</sup> FLEUR POUR AIXE-SUR-VIENNE !

Suite au passage du jury Villes et Villages fleuris, la Commune se voit attribuer une 2<sup>ème</sup> fleur !

Cette distinction valorise le travail et les actions menées par les services municipaux qui œuvrent au quotidien pour offrir un cadre de vie agréable aux Aixois, dans une démarche respectueuse de l'environnement.

#### EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

2025 : Nous vous présentons nos meilleurs vœux de paix, joie et bonne santé. Mais dans les temps compliqués que nous traversons, comment se souhaiter le meilleur, alors que des usines ferment, que le chômage augmente nettement et que l'avenir du budget des ménages est incertain ?

Scolarité, énergie, santé, vie sportive et culturelle, solidarités,... les politiques publiques nationales sont aujourd'hui en souffrance et l'échelon communal est confronté en final, aux réalités concrètes.

Au sein du Conseil municipal, nous y sommes particulièrement attentifs.

Martine POTTIER

## Agenda

**7 février | 20h | Tous au ciné ! « WALL-E »** | Durée : 1h40 - A partir de 6 ans - Tarif : 2€ - Centre Culturel Jacques Prévert

**8 février | 19h30 | Soirée Pot-au-Feu par le Comité des Fêtes** | Réservations : 07 49 88 64 59 - Centre Culturel Jacques Prévert

**15 février | 10h30 | Ciné-Concert « Smile »** | Durée : 40 minutes - Tarifs : 4,70€ / 2,10€ - Tout public dès 3 ans - Centre Culturel Jacques Prévert

**25 février | 15h-19h | Collecte de sang** | Salle Yves Montand

**28 février | 10h | Animation « Silence, ça tourne ! »** | Durée : 2h - Gratuit - A partir de 4 ans - Bibliothèque Simone Veil - Réservations au 05 55 70 25 91

**6 mars | 19h30 | Conseil Municipal** | Centre Culturel Jacques Prévert

**14 mars | 20h | Tous au ciné ! « Zazou »** | Durée : 1h20 - A partir de 7 ans - Tarif : 2€ - Centre Culturel Jacques Prévert

**15 mars | 20h30 | Théâtre « Elu produit de l'année » par la compagnie des Avions sans Aile** | Durée : 2h - Tarif : participation au chapeau - Tout public dès 10 ans - Centre Culturel Jacques Prévert - Réservations au 07 79 82 87 99

**21 mars | 20h30 | Concert « Duo Amazzia »** | Durée : 1h15 - Tarifs : 10€ / 6,80€ / 3,10€ - Tout public - Centre Culturel Jacques Prévert

**28 mars | 20h | Conférence « Evolution de la nourriture à travers les âges » par Ghislaine Barret** | Durée : 1h30 - Gratuit - Tout public - Centre Culturel Jacques Prévert

**29 mars | 10h30 | Rendez-vous lecture : nos chères grand-mères** | Durée : 45 minutes - Gratuit - De 3 à 10 ans - Bibliothèque Simone Veil

Programme complet : [www.mairie-aixesurviennne.fr](http://www.mairie-aixesurviennne.fr)  
Rubrique : [Culture, sports et loisirs](#)

## Travaux prévisionnels

Au programme de ce début d'année, le démarrage des travaux de réfection totale des deux courts de tennis extérieurs. Une réunion préparatoire de chantier a eu lieu le 13 janvier avec les entreprises qui ont été retenues. De manière concomitante, la Collectivité a missionné le cabinet Architectes et associés pour travailler sur la remise en état du bardage extérieur du club house. Dans quelques jours, des sondages seront effectués pour évaluer la consistance des travaux.

Outre les travaux conduits par la Collectivité, ce début d'année verra également la réalisation d'une opération, placée sous l'égide du Syndicat Vienne Briance Gorre, de renouvellement de la canalisation de distribution d'eau potable avenue des Villas, entre la rue Pierre Mendès France et l'avenue du Président Wilson (avec inévitablement des répercussions sur la circulation automobile) et la réalisation de travaux d'aménagement du seuil du Moulin Séguy, portés par le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Vienne.

## Le mémo

### CNI ET PASSEPORTS : PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE !

Afin de faciliter l'accès à la prise de rendez-vous pour les passeports et les Cartes Nationales d'Identité, la Collectivité propose, depuis le mois d'octobre, la prise de rendez-vous en ligne. En un clic, choisissez la date et le créneau horaire qui vous conviennent ! Entièrement sécurisée, il vous suffit de vous connecter sur la plateforme dédiée :

<https://troov.com/mairie-daixe-sur-vienne/rendez-vous>.

Le jour du rendez-vous, il est indispensable de vous présenter avec un dossier complet et toutes les pièces justificatives, ainsi qu'avec votre pré-demande réalisée sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Pour toute question, le service Etat-Civil est à votre écoute au 05 55 70 77 00.

## La Mairie et vous

Mairie d'Aixe-sur-Vienne  
44 avenue du Président Wilson  
87700 AIXE-SUR-VIENNE  
Tél. : 05 55 70 77 00  
[www.mairie-aixesurviennne.fr](http://www.mairie-aixesurviennne.fr)

- Lundi au jeudi :  
8h30-12h30 et 13h30-17h30
- Vendredi :  
8h30-12h30 et 13h30-16h30
- Samedi matin : horaires adaptés pour répondre au mieux aux besoins de la population. Ainsi de **9h à 10h30**, ouverture **uniquement sur rendez-vous** pour la remise des cartes nationales d'identité et des passeports, puis de **10h30 à 12h**, **sans rendez-vous**, pour les **démarches liées à l'État Civil**. **Fermeture le dernier samedi du mois.**
- En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture de la mairie, et pour tout problème relevant de la sécurité publique, la Municipalité se tient à votre disposition grâce à son service d'astreinte composé d'un élu et d'un agent.

**Élu d'astreinte** : 06 73 67 23 51  
**Agent d'astreinte** : 06 73 67 23 54

- **Bibliothèque Simone Veil**  
Horaires d'ouverture :  
mardi : 16h - 18h  
mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h  
vendredi : 9h30 - 12h30 et 15h - 17h  
samedi : 10h - 12h30 et 14h - 16h  
Réservations en ligne conseillées :  
<https://bibliotheque-aixe-sur-vienne.c3rb.org/>

Directeur de la publication :  
Claude MONTIBUS

Equipe rédactionnelle :  
Majorité municipale

Crédit photos : Mairie d'Aixe-sur-Vienne,  
Freepik

Réalisation graphique : Proximit Digital  
Impression : Rivet Presse Edition  
Papier PEFC

Distribution : Mairie d'Aixe-sur-Vienne